

■ **Auto-Interleasing AG**, succursale à Genève, CH-660-0486986-7, leasing de voitures et de véhicules utilitaires, etc. ent- reprise ayant son siège à Bâle (FOSC du 11.05.2004, p. 5). La pro- curation de Métraux Patrick est radiée. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Streng Alexander, de Bâle, à Genthod.  
Journal no 5854 du 13.05.2005  
(02845090 / CH-660.0.486.986-7)